
LE CÉGOM
«Un avocat pour les Français/es d'outre-mers»
facebook.com/lecegom

**VERBATIM DE L'ENTRETIEN
ACCORDÉ AU CÉGOM,**

relativement au nouvel audit annuel de ce dernier,

PAR SOPHIE ÉLIZÉON,

*déleguée interministérielle
pour l'égalité des chances
des Français/es d'outre-mers*

Paris, mardi 29 juillet / vendredi 5 septembre 2014
Communication n°TRF2014-01J2



S Y N T H È S E

Pour la seconde année consécutive, le Cégom a sollicité un entretien avec Sophie ÉLIZÉON, déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français/es d'outre-mers, afin de lui présenter son audit annuel, intitulé cette année «*Nous avons attendu: à quand le changement?*» Le Cégom a ainsi abordé les six titres de revendications issus de ses audits annuels: emploi & jeunesse en difficulté; cherté de la vie; conditions de vie & de santé; racisme & discriminations; culture & mémoire; soutien au tissu associatif.

Le Cégom salue les perspectives ouvertes par la déléguée interministérielle en matière, d'une part, de formation des services de l'État (quant à l'histoire & à la culture des Français/es d'outre-mer) ou, d'autre part, de publication anonymée des départements de naissance & de résidence des usager/e/s de ces services (sujet duquel le Cégom avait saisi, le 22 mai, le Défenseur des droits ainsi que M^{me} ÉLIZÉON).

Cependant, le Cégom observe que certaines de ses revendications restent en souffrance d'une année sur l'autre: ainsi, l'étude sur les conditions de vie & de santé des Français/es d'outre-mers (notamment dans l'Hexagone), prévue par la mesure n°60 des États généraux de l'outre-mers, reste dans les limbes; de même, les associations ultramarines ne disposent toujours pas, dans l'Hexagone, d'un cadre national facilitant leur participation aux politiques locales de lutte contre les discriminations.

*
* *

D É R O U L É

Le 22 janvier 2013, Sophie ÉLIZÉON, déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français/es d'outre-mers, avait reçu le Cégom (Collectif des États généraux de l'outre-mer - Fédération des Français/es d'outre-mers) à la suite de la publication par ce dernier de son audit annuel 2012 des Français/es d'outre-mers, intitulé «*Awa, j'adhère pas! Financièrement, on s'enfoncé*».

NB - 14 février 2013 - *Le Cégom présente les revendications des Français/es d'outre-mers à Sophie Élizéon* - Communiqué de presse du Cégom n°TRF2013-02B
<https://twitter.com/lecegom/status/301849326324420608>
http://blogs.tetu.com/outre_mers_et_pairs/2013/02/14/le-cegom-cause-sida-avec-la-deleguee-interministerielle-pour-les-francais-d-outre-mers
<https://www.facebook.com/604244119589944>
http://www.domhebdo.com/modules.php?name=politique&id=4336&level=2&module_title=politiquexcxc1
<http://www.tjenbered.fr/2013/20130205-00.pdf>

L E C É G O M

Fédération des Français/es d'outre-mers

Réf. 20140729_cegom_elizeon_verbatim.docx | Page 2 s. 8

Ce 29 juillet, le Cégom a sollicité un nouvel entretien avec M^{me} ÉLIZÉON afin de faire le point sur les suites de ce premier entretien & de lui présenter son audit annuel 2013, intitulé «*Nous avons attendu: à quand le changement?*»

M^{me} ÉLIZÉON était assistée du sous-préfet Ambroise DEVAUX, son directeur de cabinet; le sociologue Pierre PASTEL, président du Cégom, était assisté de son vice-président, David Sar AUERBACH CHIFFRIN.

Le plaidoyer du Cégom est découpé en six chapitres, issus de ses audits annuels:

1. Emploi & jeunesse en difficulté;
2. Cherté de la vie;
3. Conditions de vie & de santé;
4. Racisme & discriminations;
5. Culture & mémoire;
6. Soutien au tissu associatif.

* *

*

1. EMPLOI & JEUNESSE EN DIFFICULTÉ

La déléguée interministérielle estime que cette question ressortit, à titre principal, au comité interministériel de la jeunesse. Pour autant, elle précise avoir fait de cette jeunesse sa priorité de l'année, conformément à un courrier du Premier ministre du 4 février. Ainsi, elle finance par exemple le «Forum Pro-Jeunesse» (dont la deuxième édition se déroulera, à l'initiative de l'association «Akelio Accompagnement», ce 29 novembre), les initiatives de parrainage ou marrainage & de coaching proposées par cette association (cf. <http://www.ultramarins.gouv.fr/atelier-coaching-rh>) ou encore les initiatives de l'association NQT, anciennement «Nos Quartiers ont des talents» (cf. <http://www.ultramarins.gouv.fr/reunion-de-travail-nos-quartiers-ont-des-talents>).

*

2. CHERTÉ DE LA VIE

La déléguée interministérielle estime que ce point ressortit au ministère des outre-mers.

*

3. CONDITIONS DE VIE & DE SANTÉ

Concernant la mesure n°60 des États généraux de l'outre-mers, qui prévoit une étude sur les conditions de vie & de santé des Français/es d'outre-mers, notamment dans l'Hexagone - Le Cégom rappelle l'importance potentielle d'une telle étude, susceptible de fournir une base objective aux rapports entre l'État & les associations ultramarines pendant plusieurs années, à l'image, en un tout autre domaine, de l'enquête Enveff (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France) publiée en 2001.

*

4. RACISME & DISCRIMINATIONS

4.1. La déléguée interministérielle met notamment en avant son action pour un meilleur accueil des primo-arrivant/e/s, en lien avec les associations AVF (Accueil des villes françaises), «Familles rurales» ou, concernant le logement intergénérationnel, «Pari Solidaire». Elle évoque par ailleurs son action de sensibilisation des services de l'État (destinée à leur permettre, d'une part, de mieux comprendre les outre-mers & leurs originaires &, d'autre part, d'adopter des pratiques professionnelles non-discriminatoires).

4.2. *Concernant les Copec (commissions pour la promotion de l'égalité des chances & la citoyenneté) - La déléguée interministérielle s'était engagée, le 22 janvier 2013 auprès du Cégom, à solliciter les préfet/e/s de certains départements afin que les représentant/e/s locaux du Cégom & d'autres associations de Français/es d'outre-mers dans l'Hexagone puissent intégrer ces instances de concertation & d'élaboration des politiques locales de lutte contre les discriminations. Elle indique avoir sollicité, conformément à son engagement, le ministère de l'intérieur. Cependant, différentes rencontres organisées à l'occasion du «Tour de France de l'audace» qu'elle a conduit l'ont amenée à la conclusion que les Copec avaient un fonctionnement inégal en fonction des départements & que par conséquent - compte tenu de surcroît du remplacement récent de l'ACSÉ (Agence nationale pour la cohésion sociale & l'égalité des chances) par le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) par décret n°2014-394 du 31 mars 2014 - il était préférable d'intégrer notre démarche dans le processus d'élaboration & de déclinaison des plans territoriaux de lutte contre les discriminations (lesquels relèvent désormais, précisément, du CGET).*

4.3. *Concernant la collecte des départements de naissance & de résidence des usager/e/s des services publics ainsi que leur publication anonymée & la constitution d'un comité d'entente entre les associations ultramarines & le Défenseur des droits - La déléguée interministérielle, saisie de ces points par le Cégom lors de la réunion d'information organisée avec le Défenseur des droits par la délégation interministérielle, le 22 mai dernier, a confirmé les termes de son courriel du 17 juin au Cégom, par lequel elle indiquait avoir saisi en ce sens, le 3 juin, le Défenseur des droits.*

NB -

16 juin 2014 - *Concernant notamment la collecte des départements de naissance & de résidence des usager/e/s des services publics ainsi que leur publication anonymée. Lettre à la Déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français/es d'outre-mers à la suite de la rencontre du 22 mai 2013 avec le Défenseur des droits - Communication du Cégom n°TRF2014-14C*

<https://www.facebook.com/notes/lecegom/881277478553272>

<https://twitter.com/lecegom/status/478510172445609984>

http://www.tjenbered.fr/2014/20140613_cegom_elizeon_ddd_lettre.pdf

http://www.tjenbered.fr/2014/20140617_reponse_de_sophie_elizeon_au_cegom.pdf

19 août 2014 - *Concernant notamment la collecte des départements de naissance & de résidence des usager/e/s des services publics ainsi que leur publication anonymée. Lettre au Défenseur des droits à la suite de la rencontre du 22 mai avec ses services. Réf. 14-W-002990 - Communication du Cégom n°TRF2014-14C2*

<https://www.facebook.com/notes/lecegom/920629151284771>

<https://twitter.com/lecegom/status/501739280281370624>

http://www.tjenbered.fr/2014/20140731_cegom_lettre_3d_suite_20130522.pdf

http://www.tjenbered.fr/2014/20140617_reponse_de_sophie_elizeon_au_cegom.pdf

*

5. CULTURE & MÉMOIRE

5.1. *Concernant la nécessaire réorientation de France Ô vers les outre-mers - La déléguée interministérielle fait état de contacts en ce sens avec le CSA...*

5.2. *Concernant la Cité des outre-mers promise par François Hollande, alors candidat à l'élection présidentielle - La déléguée interministérielle estime que ce projet pourra voir le jour avant la fin du quinquennat, évoquant des concertations en cours sur le contenu, la mission & le lieu d'une telle cité...*

*

6. SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF

6.1. *Concernant le sentiment d'une disparition des services de l'État évoqué par les associations ultramarines - Ce sentiment, déjà évoqué dans l'audit 2012 des Français/es d'outre-mers établi par le Cégom («Leurs associations indiquent qu'elles ne sont plus entendues, des pans entiers de l'action publique leur paraissent délaissés»), persiste en 2013. La déléguée interministérielle indique que les services de l'État ont également, en province, le sentiment d'une disparition de ces associations! Les contacts s'entretiennent, expose-t-elle: il ne faut pas se faire oublier; des préfet/e/s récemment nommé/e/s expriment leur surprise: «Tout le monde se bouscule pour avoir un entretien avec nous sauf les associations ultramarines!» Les préfet/e/s convoquent des réunions sur la «diversité»: il faut y aller, exhorte la déléguée interministérielle, même si le sujet peut ne pas correspondre précisément aux attentes des associations ultramarines. Ces dernières doivent également, ajoute-t-elle, inviter les services de l'État à leurs*

manifestations, à leurs assemblées générales, les relancer... Elle-même s'étonne d'avoir été invitée à fort peu d'assemblées générales d'association depuis sa nomination.

6.2. Plus largement, précise-t-elle, il faut se former à la méthodologie de projet - ce qui est notamment l'objet des «Trains de l'audace» de la délégation interministérielle. En même sens, son directeur de cabinet observe que la richesse du tissu associatif ultramarin *«ne dissimule pas son manque de structuration: trop de petites associations, qui ne coopèrent pas assez entre elles»*... Il les invite à mieux travailler avec les collectivités locales pour mieux identifier leurs besoins.

6.3. Néanmoins, la déléguée interministérielle reconnaît la nécessité de sensibiliser les services de l'État aux spécificités des Français/es d'outre-mers, par exemple à l'occasion de regroupements des délégué/e/s préfectoraux à la vie associative. Elle insiste cependant sur son objectif de ne pas cultiver à l'excès ces spécificités & d'orienter dès que possible les associations ultramarines vers le régime général, par exemple - en matière de culture - vers les DRAC (directions régionales des affaires culturelles). Pour autant, avertit-elle, la culture est pour les DRAC une fin & non un moyen: les projets soumis doivent en tenir compte...

6.4. Le Cégom insiste de son côté sur la nécessité de former les responsables des DRAC à l'ouverture & à la société plurielle, identifiant les retombées positives de telles formations (des responsables administratifs plus ouverts à la connaissance de l'autre, une «culture partagée»).

6.5. La déléguée interministérielle évoque ses projets afférents & propose au président du Cégom de lui communiquer à titre personnel, en sa qualité de sociologue & formateur, un cahier des charges (actuellement à l'état de projet) de son futur programme de formation. Pierre PASTEL accepte cette proposition, tout en exprimant sa disposition à exprimer au préalable un avis sur le projet de ce cahier des charges.

6.6. Plus largement, le Cégom regrette que l'actuelle déléguée interministérielle ait peu réuni les associations ultramarines depuis sa nomination (à la différence de ses prédécesseurs qui les réunissaient plusieurs fois par an): Sophie ÉLIZÉON précise qu'en effet, elle préfère consacrer la plus grande partie possible des crédits qui lui sont alloués à financer des actions en faveur des Français/es d'outre-mers plutôt que d'organiser des réceptions: ainsi, 84% de son budget (soit 107.630€, hors masse salariale) est dédié aux associations. Cependant, elle précise également avoir rencontré les associations en grande configuration au moins une fois par an depuis sa nomination, d'autres rencontres en formation plus restreinte se faisant en cours d'année sur des thématiques données.

*

En conclusion, le Cégom place de nouveau son expertise au service de la délégation interministérielle & la remercie de son accueil & de son écoute, lui indiquant également qu'il publiera un communiqué relatif à cet entretien (après lui en avoir, par courtoisie, adressé un état préalable).

Pour le Cégom,

Pierre PASTEL,
président national

+33 (0)6 64 76 66 01

David Sar AUERBACH CIHFFRIN,
secrétaire général

contact@cegom.org

*



R É F É R E N C E S

[1] 29 juillet 2014 - *Entretien accordé au Cégom, relativement à l'audit annuel de ce dernier, par Sophie Élizéon, déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français/es d'outre-mers. Support d'entretien du Cégom (Collectif des États généraux de l'outre-mers - Fédération des Français/es d'outre-mers) - Communication n°TRF2014-01J1*

<https://www.facebook.com/notes/lecegom/910903972257289>

http://www.tjenbered.fr/2014/20140729_cegom_elizeon_support.pdf

L E C É G O M

Fédération des Français/es d'outre-mers

Réf. 20140729_cegom_elizeon_verbatim.docx | Page 7 s. 8

[2] 29 juillet 2014 - *Pierre Pastel, président du Cégom; Sophie Élizéon, déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français/es d'outre-mers; David Sar Auerbach Chiffirin, secrétaire général du Cégom (Photographie prise au terme de l'entretien accordé au Cégom, relativement à l'audit annuel de ce dernier, par Sophie Élizéon)*

http://www.tjenbered.fr/visuels/20140729_cegom_pastel_elizeon_auerbach_chiffirin.jpg

[3] 29 juillet 2014 - *Pierre Pastel, président du Cégom; Sophie Élizéon, déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français/es d'outre-mers (Photographie prise au terme de l'entretien accordé au Cégom, relativement à l'audit annuel de ce dernier, par Sophie Élizéon)*

http://www.tjenbered.fr/visuels/20140729_cegom_pastel_elizeon.jpg

Le Cégom (Collectif des États généraux de l'outre-mer - Fédération des Français/es d'outre-mers) a été fondé le 12 septembre 2009 afin de rassembler, soutenir & représenter les Français/es d'outre-mers ou leurs associations, en organisant l'expression de la société civile ultramarine née lors des mouvements sociaux contre la vie chère puis lors des États généraux de l'outre-mer en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à la Réunion, à S^t-Pierre-&-Miquelon, à Mayotte, à S^t-Barthélemy, à S^t-Martin, à Wallis-&-Futuna, en Polynésie française & en Nouvelle-Calédonie ainsi que dans l'Hexagone - Il rassemble 35 organisations & 134 personnes physiques dont neuf président/e/s ou rapporteur/e/s de commission des États généraux de l'outre-mer: Pierre Pastel, David Auerbach Chiffirin, Angèle Beaurain-Dormoy, Yves-André Cheney, Gérard Ginac, Daniel Illemay, Jean-Moïse Nice, Pascal Rigaud & René Silo (Raymond Kromwell étant décédé le 19 nov. 2012).

Organisations-membres: ADLC | Associé/e/s dans la cité (H^{te}-Garonne & Tarn, Midi-Pyrénées); Alu | Asociación de Latinos unidos (Martinique); Amispad | Amitié multiculturelle, intégration socioéconomique, promotion, animation & développement; Apaodom | Assoc. pour l'aide aux originaires d'outre-mer (Isère, Rhône-Alpes); Bèlè Set Art (Isère); Black Caucus France | Union française des étudiant/e/s & diplômé/e/s africain/e/s & ultramarin/e/s & de leurs proches; Boi Mannyok (Seine-M^{me}, H^{te}-Normandie); Casomi | Comité d'action sociale des originaires des départements d'outre-mer de l'Isère (Isère); Collectif «Non à Guerlain! Non à la nérophobie!» - Collectif anti-nérophobie (Paris); Comptoir de l'outre-mer (Alpes-M^{mes}, Provence-Alpes-Côte-d'Azur); CPC | Couleur piment créole; CPSS | Comité de promotion de la santé sexuelle (N^{lle}-Calédonie); Équinoxe (Martinique); Faom Paca | Fédération des assoc. d'outre-mer en Provence-Alpes-Côte-d'Azur; Fédération Total Respect (Tjenbé Rèd) (Martinique); FVC | Femmes & violences conjugales (N^{lle}-Calédonie); HVY | Hibiscus du Val d'Yerres; Isom | Initiative Sida Outre-Mers; La Fourmilière (Rhône, Rhône-Alpes); LGBT/OM | Fédération lesbienne, gaie, bi & trans des Français/es d'outre-mers & de leurs proches; Mama Bobi (Guyane); MOM | Maison des outre-mers (Provence-Alpes-Côte-d'Azur); Nariké M'sada | Prévention, information, lutte c/ le sida, accompagnement de personnes vivant avec le VIH (Mayotte); NTO | Nuits des Trois Océans; Onag | Organisation des nations autochtones de Guyane; Onzième Dom | Amicale des Français/es d'outre-mers du XI^{ème} arrondissement de Paris & de leurs proches; Obe (Outre-mer Business Expansion); Ome | Outre-Mers Environnement; Pact | Panorama, arts, culture & traditions; Shechora Ani Venava | Amicale juive des personnes lesbiennes, gaies, bi & trans de couleur; SLD | Sida - Les liaisons dangereuses (S^t-Martin); Sol Antilles Event (Isère); Solidarité Sida Nouvelle-Calédonie (N^{lle}-Calédonie); Twadisyon Ka (Isère, Rhône-Alpes); UJ2FOM | Union juive des Françaises & Français d'outre-mers

Siège social:

Maison des associations du XI^{ème} arrondissement de Paris

Boîte aux lettres n°56

8, rue du Général-Renault

F-75011 Paris

<http://www.cegom.org>

L E C É G O M

Fédération des Français/es d'outre-mers

Réf. 20140729_cegom_elizeon_verbatim.docx | Page 8 s. 8